

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING (Monaco)**

Société Anonyme Monégasque

au capital de 7.650.000 euros

Siège social : 11, boulevard de Grande-Bretagne - Monaco

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022**

(en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
Caisse, Banque Centrale .....	0	0
Créances sur les Établissements de Crédit.....	1 783 891	2 040 494
À vue.....	1 232 794	489 332
À terme .....	551 097	1 551 162
Créances sur la clientèle.....	2 922 208	3 031 955
Autres concours à la clientèle .....	2 739 434	2 553 029
Comptes ordinaires débiteurs .....	182 774	478 926
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	0	0
Autres titres à revenu variable .....	0	0
Immobilisations incorporelles & corporelles.....	5 886	11 375
Autres actifs .....	286 003	253 135
Comptes de régularisation.....	11 103	16 145
<b>TOTAL DE L'ACTIF.....</b>	<b>5 009 090</b>	<b>5 353 105</b>
Total du Bilan en Euros.....	5 090 090 431	5 353 104 573
Bénéfice de l'exercice en Euros.....	5 844 148	8 610 048
Pour mémoire, Encours Titres & Assurances .....	3 426 213 234	3 546 941 663
<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
Dettes envers les Établissements de Crédit.....	2 766 124	2 933 928
À vue.....	648	674
À terme .....	2 765 476	2 933 253
Comptes créditeurs de la clientèle .....	1 770 767	1 969 759
À vue.....	1 353 329	547 554
À terme .....	417 438	1 422 205
Autres passifs .....	303 832	277 894
Comptes de régularisation.....	25 416	25 733
Provisions pour risques et charges .....	3 406	3 481
Capital souscrit.....	7 650	7 650
Réserves .....	765	765
Dettes Subordonnées.....	0	0
Report à nouveau .....	125 286	125 286
Résultat de la période.....	5 844	8 610
<b>TOTAL DU PASSIF.....</b>	<b>5 009 090</b>	<b>5 353 105</b>

**HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022**

(en milliers d'euros)

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Engagements donnés.....</b>	<b>2 890 504</b>	<b>2 228 784</b>
Engagements de garantie.....	147 939	15 888
Engagements de financement.....	212 622	277 820
Engagements sur titres.....	1 201 570	1 106 972
Engagements sur opérations en devises.....	1 328 373	828 103
<b>Engagements reçus.....</b>	<b>2 536 094</b>	<b>2 220 557</b>
Engagements de garantie.....	0	0
Engagements de financement.....	6 150	286 796
Engagements sur titres.....	1 201 570	1 106 972
Engagements sur opérations en devises.....	1 328 374	826 789

**RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022**

(en milliers d'euros)

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Produits et charges d'exploitation bancaire.....</b>		
Intérêts et produits assimilés.....	43 713	72 177
Sur les opérations avec les établissements de crédit.....	9 158	23 195
Sur les opérations avec la clientèle.....	34 555	48 982
Sur les opérations sur titres.....		
Intérêts et charges assimilés.....	-13 338	-33 505
Sur les opérations avec les établissements de crédit.....	-12 680	-23 480
Sur les opérations avec la clientèle.....	-658	-10 026
<b>Marge d'intérêts.....</b>	<b>30 375</b>	<b>38 672</b>
Commissions (produits).....	21 769	23 371
Commissions (charges).....	-797	-798
<b>Résultat sur commissions.....</b>	<b>20 972</b>	<b>22 573</b>
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction.....	1 920	2 438
Solde en perte des opérations sur titres de placement.....		
Solde en bénéfice des opérations de change.....	2 267	2 381
Autres produits d'exploitation bancaire.....	2 507	2 593
Autres charges d'exploitation bancaire.....	-4 751	-4 141
<b>Produit Net Bancaire.....</b>	<b>53 291</b>	<b>64 516</b>
Charges générales d'exploitation.....	-40 362	-41 446
Frais de personnel.....	-16 161	-19 413
Charges administratives.....	-24 201	-22 033
Dotations aux amortissements.....	-3 018	-2 675
<b>Résultat brut d'exploitation.....</b>	<b>9 911</b>	<b>20 395</b>
Coût du risque.....	-2 147	-8 907
Solde en perte sur actifs immobilisés.....		
Résultat exceptionnel.....		
Impôts sur les bénéfices.....	-1 920	-2 878
<b>RÉSULTAT NET.....</b>	<b>5 844</b>	<b>8 610</b>

**INFORMATIONS SUR LES RUBRIQUES DE BILAN ET DE HORS-BILAN**

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'EUROS sauf indication contraire.

**1. Ventilation de certains postes du bilan selon la durée résiduelle (hors intérêts courus)**

Emplois et ressources à terme	Total au 31/12/2021	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total au 31/12/2022
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>549 400</b>					<b>1 540 068</b>
EUR	157 270	834 842	76 379	65 420	68 275	1 044 916
Devises	392 130	375 702	119 450	0	0	495 152
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>2 665 109</b>					<b>2 380 846</b>
EUR	1 917 457	87 765	269 370	875 267	735 661	1 968 064
Devises	747 652	341 337	33 261	35 104	3 079	412 781
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>2 760 423</b>					<b>2 921 301</b>
EUR	2 029 980	450 314	298 336	930 727	775 639	2 455 016
Devises	730 442	394 841	33 261	35 104	3 079	466 286
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>416 775</b>					<b>1 415 578</b>
EUR	23 320	839 677	62 984	11 840	1 300	915 800
Devises	393 455	380 328	119 450	0	0	499 778

**2. Opérations avec les entreprises liées (hors intérêts courus)**

Comptes de bilan	31/12/2021	Variation 2021/2022	31/12/2022
Créances sur les établissements de crédit	<b>1 782 194</b>	<b>247 205</b>	<b>2 029 399</b>
À vue	1 232 794	-743 463	489 332
À terme	549 400	990 668	1 540 068
Dettes envers les établissements de crédit	<b>2 761 070</b>	<b>160 905</b>	<b>2 921 976</b>
À vue	648	27	674
À terme	2 760 423	160 879	2 921 301
<b>Hors bilan</b>			
Engagements de garantie	147 939	-132 050	15 888

**3. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan**

	31/12/2021	Variation 2021/2022	31/12/2022
<b>Postes de l'actif</b>	<b>15 623</b>	<b>17 717</b>	<b>33 340</b>
Créances sur les établissements de crédit	1 697	9 398	11 094
Créances sur la clientèle	13 926	8 319	22 246
<b>Postes du passif</b>	<b>5 716</b>	<b>12 862</b>	<b>18 579</b>
Dettes sur les établissements de crédit	5 054	6 898	11 952
Dettes sur la clientèle	663	5 964	6 627
Dettes subordonnées	0	0	0

<b>4. Ventilation du portefeuille titres</b>	<b>Titres de Placement 31/12/2021</b>	<b>Variation 2021/2022</b>	<b>Titres de Placement 31/12/2022</b>	
Obligations et autres valeurs à revenu fixe	0	0	0	
Françaises	0	0	0	
Étrangères	0	0	0	
Créances rattachées	0	0	0	
Provision pour dépréciation	0	0	0	
<b>5. Immobilisations</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation 2021/2022</b>	<b>31/12/2022</b>	
Valeur brute	23 936	8 165	32 101	
Immobilisations				
Amortissements	18 050	2 675	20 725	
Immobilisations				
Valeur nette	5 886	5 490	11 375	
<b>6. Ventilation des postes autres actifs - autres passifs</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation 2021/2022</b>	<b>31/12/2022</b>	
<b>Actif</b>	<b>286 003</b>	<b>-32 868</b>	<b>253 135</b>	
Comptes de règlement d'opérations sur titres	6 513	-4 878	1 635	
Débiteurs divers	279 490	-27 990	251 500	
<b>Passif</b>	<b>303 832</b>	<b>-25 938</b>	<b>277 894</b>	
Comptes de règlement d'opérations sur titres	4 939	-771	4 168	
Créditeurs divers	298 894	-25 168	273 726	
<b>7. Ventilation des comptes de régularisation</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation 2021/2022</b>	<b>31/12/2022</b>	
<b>Actif</b>	<b>11 103</b>	<b>5 042</b>	<b>16 145</b>	
Produits à recevoir	10 020	1 890	11 909	
Charges Constatées d'Avances	369	-253	116	
Autres Comptes de régularisation	714	3 406	4 120	
<b>Passif</b>	<b>25 416</b>	<b>316</b>	<b>25 733</b>	
Charges à payer	23 928	1 291	25 218	
Produits perçus d'avance	9	-9	0	
Autres Comptes de régularisation	1 479	-965	514	
<b>8. Provisions pour risques et charges</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>31/12/2022</b>
Provisions pour risques hors bilan	0	0	0	0
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	2 765	100	0	2 865
Provisions pour retraites	559	0	111	448
Provisions pour bonus à long terme	83	85	0	168
<b>Total</b>	<b>3 406</b>	<b>185</b>	<b>111</b>	<b>3 481</b>

<b>9. Tableau de variation des capitaux propres</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Affectation du résultat</b>	<b>31/12/2022</b>
Capital souscrit	7 650	0	7 650
Réserves	765	0	765
Report à nouveau	125 286	-248	125 038
Résultat 2021	5 844	-5 844	0
Résultat 2022			8 610

Le résultat 2021 a entièrement été distribué sous forme de dividendes.

<b>10. Résultat par action</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation 2021/2022</b>	<b>31/12/2022</b>
En euros	0,12	-0,12	0,00

<b>11. Contrevaieur de l'actif et du passif en devises</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation 2021/2022</b>	<b>31/12/2022</b>
Total de l'actif	1 349 628	-198 463	1 151 164
Total du passif	1 349 628	-198 463	1 151 164

<b>12. Dettes Subordonnées</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation 2021/2022</b>	<b>31/12/2022</b>
Emprunt contracté avec la Société Générale pour un montant de 20.000 KE échéance 12/10/2015 et rémunéré à Euribor 1an+0,50.	0	0	0

<b>13. Informations sur les postes de hors-bilan</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation 2021/2022</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Engagements donnés</b>	<b>2 890 504</b>	<b>-661 719</b>	<b>2 228 784</b>
Engagements de garantie	147 939	-132 050	15 888
Engagements d'ordre Ets de Crédit	97 122	-97 122	0
Engagements d'ordre de la clientèle	50 817	-34 929	15 888
Engagements de financement	212 622	65 198	277 820
Engagements en faveur Ets de Crédit	0	10 497	10 497
Engagements en faveur clientèle	212 622	54 701	267 323
Engagements sur titres	1 201 570	-94 597	1 106 972
Dérivés	1 199 515	-95 843	1 103 672
Titres à livrer	2 055	1 245	3 300
Engagements sur opérations en devises	1 328 373	-500 270	828 103
Devises comptant	747	3 779	4 526
Devises à terme	1 317 004	-538 655	778 350
Options de change	10 622	34 606	45 228
<b>Engagements reçus</b>	<b>2 536 094</b>	<b>-315 537</b>	<b>2 220 557</b>
Engagements de garantie	0	0	0
Engagements reçus Ets de Crédit	0	0	0
Engagements reçus de la clientèle	0	0	0

	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation 2021/2022</b>	<b>31/12/2022</b>
Engagements de financement	6 150	280 646	286 796
Engagements reçus Ets de Crédit	0	277 846	277 846
Engagements reçus de la clientèle	6 150	2 800	8 950
Engagements sur titres	1 201 570	-94 597	1 106 972
Dérivés	1 199 515	-95 843	1 103 672
Titres à recevoir	2 055	1 245	3 300
Engagements sur opérations en devises	1 328 374	-501 585	826 789
Devises comptant	748	2 376	3 124
Devises à terme	1 317 004	-538 567	778 437
Options de change	10 622	34 606	45 228

### INFORMATIONS SUR LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RÉSULTAT

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'EUROS sauf indication contraire.

<b>14. Ventilation de la marge d'intérêt</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Dont marge nette sur les crédits	20 997	24 958
Dont marge nette sur les dépôts	1 182	5 992
Dont revenus du capital	2 325	2 049
Dont rétrocession de trésorerie	5 872	5 673
	<b>30 375</b>	<b>38 672</b>

Depuis cette année, l'entité a décidé dorénavant de comptabiliser dans les comptes sociaux une marge sur la gestion ALM rétrocédée par SG Luxembourg qui concerne principalement les dépôts ce qui explique la forte variation.

<b>15. Ventilation des commissions</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Produits</b>	<b>21 769</b>	<b>23 371</b>
Clientèle	2 801	3 234
Titres	18 953	20 068
Change	3	5
I.F.A.T	12	65
<b>Charges</b>	<b>-797</b>	<b>798</b>
Interbancaire	0	0
Clientèle	-35	22
Titres	-760	769
I.F.A.T	-1	6
<b>16. Décomposition du résultat des opérations sur Portefeuille Titres</b>	<b>1 920</b>	<b>2 438</b>
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction	1 920	2 438
Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement	0	0
Plus value de cession	0	0
Moins value latente	0	0
<b>17. Décomposition du résultat des opérations de change</b>	<b>2 267</b>	<b>2 381</b>
Solde en bénéfice des opérations de change	2 267	2 381

<b>18. Décomposition des autres produits et charges d'exploitation bancaire</b>	<b>-2 244</b>	<b>-1 547</b>
Autres produits d'exploitation bancaire	2 507	2 593
Comm/ Produits d'assurance vie	2 505	2 593
Autres produits	2	0
Autres charges d'exploitation bancaire	-4 751	-4 141
Commissions d'apport versées	-951	-1 415
Honoraires d'expertise immobilière	0	0
Autres charges	-3 799	-2 726
	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>19. Ventilation des charges de personnel</b>	<b>-16 161</b>	<b>-19 413</b>
Salaires et traitements	-11 325	-13 835
Charges sociales	-4 836	-5 578
dont retraites	-2 537	-2 893
<b>20. Ventilation des charges administratives et dotations aux amortissements</b>	<b>-27 219</b>	<b>-24 708</b>
Frais de formation	-62	-55
Recours à l'extérieur	-4 642	-2 457
Frais de télécommunications	-1 419	-1 472
Frais informatiques	-3 563	-2 879
Frais immobiliers	-3 622	-4 576
Frais de communication	-182	-363
Frais divers	-13 730	-12 907
<b>21. Coût du risque</b>	<b>-2 147</b>	<b>-8 907</b>
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	0	0
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Reprise de provisions pour risques et charges	0	0
Dotation aux provisions risques commerciaux	-2 147	-8 359
Reprise de provisions risques commerciaux	0	1 889
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	0	-2 437
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	0	0

#### AUTRES INFORMATIONS - ARRÊTÉ AU 31/12/2022

<b>22. Effectif en fin de période (en nombre)</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
Cadres	129	140
Employés et gradés	26	23
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>163</b>
<b>23. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice (montants en K EUR)</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2022</b>
Bénéfice de l'exercice	5 844	8 610
Dotation au fonds de réserve ordinaire		
Augmentation de capital (arrondi de conversion en EURO)		
Distribution de dividendes	5 844	8 610
Dotation au report à nouveau	0	0

## 24. Ratios Prudentiels

Par lettre du 6 novembre 2007 adressée à Monsieur Daniel BOUTON, la Commission Bancaire a exempté SGPB Monaco du suivi sur base sociale de la solvabilité et du suivi des grands risques. Par ailleurs notre établissement étant consolidé dans le groupe SG, il bénéficie des conditions d'exemption posées par l'article 4-1 du règlement CRBF modifié n° 2000-03 du 6 septembre 2000 relatif à la surveillance prudentielle sur base consolidée et à la surveillance complémentaire.

---

## NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

### I. Principes généraux :

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de la SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING (Monaco) ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 201-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes du secteur bancaire.

La recommandation ANC n° 2013-02 du 07/11/2013 modifiée le 5/11/2021 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite prévoit la possibilité pour les sociétés de reconnaître en résultat les écarts actuariels de manière étalée. La SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING a décidé d'appliquer cette recommandation au titre de l'exercice comptable 2021.

### II. Principes comptables et méthodes d'évaluation :

#### 1. Comparabilité des exercices :

Afin de permettre une meilleure lecture des états financiers, les montants de la marge d'intérêts en devises ont été présentés en 2021 selon les mêmes modalités qu'en 2022.

Aucun autre reclassement portant sur des éléments du bilan et du compte de résultat n'a par ailleurs été effectué au 31 décembre 2022 par rapport aux états financiers de l'exercice précédent.

#### 2. Conversion des opérations en devises :

Conformément au règlement ANC n° 2014-07, les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice publié par la Banque Centrale Européenne.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours du comptant lors de leur passation en compte de résultat.

À l'occasion de la migration du système comptable les modalités d'affectation d'une partie du résultat de change a changé, isolant une partie de cette marge en dehors des rubriques de résultat à l'origine de ces valorisations.

#### 3. Intérêts et commissions :

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat *pro rata temporis*. Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées *pro rata temporis*.

#### 4. Frais de personnel et effectif :

Les charges de personnel et l'effectif proviennent pour partie de la mise à disposition d'agents contre facturation par la SOCIETE GENERALE Monaco et pour partie de frais de personnel engagé directement. Une provision pour départs en retraite est constituée pour le personnel engagé directement par la SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING (Monaco) selon la recommandation ANC n° 2013-02 (décrite ci-dessus dans les principes généraux).



#### 5. Immobilisations :

Les immobilisations figurent au bilan pour leur prix d'acquisition diminué des amortissements cumulés ; elles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

Type d'immobilisation	Type amortissement	Durée amortissement
DROIT AU BAIL	LINÉAIRE	12 ans
FRAIS D'INSTALLATION	LINÉAIRE	10 ans
MATÉRIEL ET AGENCEMENT	LINÉAIRE	10 ans
MOBILIER	LINÉAIRE	5 ans
MATÉRIEL DE TRANSPORT	LINÉAIRE	1 an
MATÉRIEL INFORMATIQUE	LINÉAIRE	3 ans
LOGICIEL INFORMATIQUE	LINÉAIRE	3 ans

#### 6. Coût du risque :

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties

#### 7. Fiscalité :

La banque est soumise à un impôt sur les sociétés au taux de 25 %. (en baisse de 1,5 % par rapport à 2021. Un calcul de coefficient de taxation a été mis en œuvre pour la première fois en 2012.

#### 8. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle :

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### 9. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle :

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue et créances à terme pour les établissements de crédit, créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis effectués avec ces agents économiques.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances clients sont déclassées en créances douteuses au-delà de 90 jours d'impayés pour les découverts et tous crédits y/c les crédits immobiliers.

Les provisions pour créances douteuses sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillite, liquidations...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque.

Un suivi trimestriel de ces créances douteuses est effectué afin de déterminer le niveau de provisionnement adéquat.

#### 10. Provisions pour risques et charges :

Les Provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et charges non directement liés à des opérations bancaires. Ce poste comprend des provisions pour avantages au personnel ainsi que des provisions relatives à des réclamations clients.

### 11. Événements post-clôture :

Dans le cadre de la restructuration menée en France entre la Société Générale et le Crédit du Nord, la Société De Banque Monaco (SDBM) a été dissoute en 1<sup>er</sup> janvier 2023, avec une transmission universelle de patrimoine au profit de la succursale SG Monaco. En novembre 2022, Société Générale Private Banking a racheté le fonds de commerce et transféré les activités de gestion sous mandat de la SDBM.

#### RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

##### Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2020 pour les exercices 2020 à 2022.

Les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022, le bilan au 31 décembre 2022 et le compte de pertes et profits de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des

principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

À notre avis, le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2022, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 15 mai 2023.

Les Commissaires aux Comptes,

Jean-Paul SAMBA

Sandrine ARCIN

#### RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

##### Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de

l'Ordonnance du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2020 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

I - OPÉRATIONS VISÉES À L'ARTICLE 23 DE L'ORDONNANCE DU 5 MARS 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché (opération) comportant une série de prestations (fournitures, travaux) successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2022 vous est décrite dans le compte rendu spécial fait par le Conseil d'administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

II - ASSEMBLÉES TENUES PENDANT L'EXERCICE 2022 :

Pendant l'exercice sous revue, vous avez été réunis :

Le 31 mai 2022, en assemblée générale ordinaire annuelle afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, affecter le bénéfice correspondant, approuver les honoraires des Commissaires aux Comptes, ratifier les opérations entrant dans le cadre de l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895 et reconduire leurs autorisations.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 15 mai 2023.

Les Commissaires aux Comptes,

Jean-Paul SAMBA

Sandrine ARCIN